

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ -
Siège social : 5, rue 8603, Z.I Charguia I BP N° 746 - 1080 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 juin 2008, la Société Tunisienne d'Equipelement - STEQ - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les dits rapports.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société, états arrêtés au 31 Décembre 2007.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2007.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la Société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2007.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille (1.000,000) Dinars brut par Administrateur au titre de l'exercice 2007.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour répartir le résultat de l'exercice 2007 comme suit :

Résultat net de l'exercice	740.076,922 D
Report à nouveau bénéficiaire	3.136.631,612 D
<u>Bénéfice avant prélèvement de la réserve légale</u>	<u>3.876.708,534 D</u>
Prélèvement au titre de la Réserve légale	300.000,000 D
<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>3.576.708,534 D</u>
Dividende (5%)	350.000,000 D
Super Dividende (8%)	560.000,000 D
Dotation au fonds social	50.000,000 D
<u>Total des Résultats répartis</u>	<u>960.000,000 D</u>
<u>Résultats reportés</u>	<u>2.616.708,534 D</u>

Soit un dividende de 0,650 dinar par action (13% du nominal de l'action) .

Les dividendes seront mis en paiement le **Jeudi 24 Juillet 2008** .

Les dividendes revenant aux actions rachetées par la STEQ, dans le cadre du programme de régulation du titre, seront logés, conformément à l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, dans le compte « Report à nouveau ».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir examiné les états financiers consolidés de la STEQ, relatifs à l'exercice 2007, et après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatif aux mêmes états, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants : **Monsieur Jamel AREM** et la Société **TTS FINANCIERE** et ce pour une période de **trois (3) ans** s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'**exercice 2010**.

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'Administrateurs, **Monsieur Mohamed Walid AREM** et **Monsieur Mehdi AREM** pour une période de **trois (3) ans** s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'**exercice 2010**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, **Monsieur Fethi NEJI**, pour la certification des comptes individuels et consolidés de la Société et ce pour une durée de **trois (3) ans** s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'**exercice 2010**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une durée de **trois (3) ans**, l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention au niveau du marché financier en vue de réguler le cours des titres STEQ et ce dans le cadre des dispositions de l'Article 19 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (UNITE : DINAR)

ACTIFS	31/12/2007
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	
Actifs Immobilisés	
Immobilisations incorporelles	24 367
Moins : amortissements	-11 836
Moins : provisions	-10 000
	2 531
Immobilisations corporelles	5 894 709
Moins : amortissements	-1 600 468
	4 294 241
Immobilisations financières	15 821 992
Moins : provisions	-4 023 706

	11 798 285
<u>Total des actifs immobilisés</u>	16 095 057
Autres actifs non courants	
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>	16 095 057
<u>ACTIFS COURANTS</u>	
Stocks	5 096 103
Moins : provisions	-856 948
	4 239 155
Clients et comptes rattachés	7 249 476
Moins : provisions	-1 254 665
	5 994 811
Autres actifs courants	1 727 986
Moins : provisions	-225 655
Placements et autres actifs financiers	972 441
Moins : provisions	-6 225
Liquidités et équivalents de liquidités	314 992
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>	13 017 505
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>	29 112 562

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2007
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
Capital social	7 000 000
Réserves	4 093 503
Réserves pour fonds social	150 000
Avoirs des actionnaires	-150 183
Résultats reportés	2 616 709
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	13 710 029
<u>PASSIFS</u>	
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	
Emprunts	4 149 707
Autres passifs financiers	27 000
Provisions	5 440
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	4 182 146
<u>PASSIFS COURANTS</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 542 435
Autres passifs courants	2 543 036
Autres passifs financiers	3 414 770
Concours bancaires	720 146
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	11 220 387
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	15 402 533
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</u>	29 112 562

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(Unité : Dinar)

DESIGNATION COMPTE	Solde avant répartition	Répartition	Dividende	Solde après répartition
Capital Social	7 000 000			7 000 000
Réserves				
* Réserve légale	700 000	300 000		1 000 000
* Autres compléments d'apports	16 299			16 299
* Réserves réglementées	1 700 000			1 700 000
* Autres réserves	1 377 204			1 377 204
* Réserves pour fonds social	100 000	50 000		150 000
* Avoirs des actionnaires	-150 183			-150 183
Résultats reportés	3 136 632	390 077	-910 000	2 616 709
-				
Résultat de l'exercice	740 077	-740 077		0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	14 620 029	0	-910 000	13 710 029